

Elections TPE

Salariés OFFICINES DE PHARMACIE

Les salariés des petites entreprises de moins de 10 salariés sont dans une situation fragilisée au regard de ceux des grandes entreprises où existent des collectifs de travail.

La CGT, consciente de cette situation, œuvre à instaurer des instances unissant les salariés d'entreprises de même nature dans les communes, les départements, pour obtenir des droits pour les salariés.

La loi dite de « dialogue social » instaure des instances au niveau régional. Un pas certes, mais loin de répondre aux besoins.

Ce sont les salariés des entreprises de moins de 10 salariés qui voteront cette année pour élire leurs 10 représentants.

Représentants issus de ces entreprises, donc « collègues » de travail. Leur mission sera :


- ☞ de faire évoluer vos conditions de travail, d'hygiène, de sécurité, de santé,
- ☞ de défendre vos droits inscrits au Code du travail, au Code de Santé publique et dans votre Convention collective.

en s'appuyant sur vos témoignages, vos demandes et votre intervention.

Dans les Officines de Pharmacie, vous êtes **120 000 salariés** sur le territoire, disséminés dans **250 officines** par département en moyenne, avec **4/5 salariés par pharmacie**.

La FNIC-CGT représente vos intérêts dans les négociations avec les représentants de vos employeurs, négociations âpres qui se tiennent sur les salaires, les classifications, la mutuelle et la prévoyance, etc.

La FNIC-CGT vient ainsi, après quelques années de diverses actions menées seule contre tous, d'obtenir une amélioration de vos droits sur la

**SALARIES
PETITES
ENTREPRISES
VOTONS** 

prévoyance sans augmentation de vos cotisations, contraignant l'organisme assureur à réparer un préjudice subi depuis des années et que la seule CGT a dénoncé.

Sur les salaires, la CGT porte des exigences fortes pour que vos années d'études, vos diplômes et qualifications soient reconnus sur votre bulletin de paye, tant en classification qu'en salaire.

Un travail professionnel doit être payé au niveau professionnel, alors que vos employeurs estiment que donner un emploi serait suffisant.

Travail du dimanche, astreintes, en somme, l'organisation du travail et le respect de votre vie familiale sont aussi au cœur des négociations qui engagent vos conditions de vie de demain.

Vous pouvez compter sur la CGT, son implication permanente à défendre vos droits.

Les élections organisées par les pouvoirs publics en 2016 vous concernent directement, vous aurez à voter pour élire vos représentants.

La CGT vous appelle à voter pour les candidats qu'elle vous propose et à renforcer sa représentativité. Plus la CGT sera forte de vos voix, plus vos revendications auront de la force et du poids.